

CHRONIQUE

LES MORTS VONT VITE

—Comment, un tel est mort ! Mais vous ne me direz pas cela ? C'est impossible, je l'ai vu hier, j'ai causé avec lui, il était en parfaite santé.

—Pourtant, c'est vrai, absolument vrai, la preuve en est qu'on l'enterre demain.

—Mais qui aurait cru cela, un homme si fort, si vigoureux ?

—Tout le monde a été surpris comme vous. En une demie heure, il a été enlevé.

—Mais de quoi, de quoi est-il mort. On ne meurt pas comme cela. Avait-il une maladie quelconque ?

—Personne ne lui en connaissait.

—Enfin que disent les médecins ?

—Ah ! voilà, les médecins, eux, les médecins, ils ne disent rien. Les uns disent syncope de cœur, les autres ci, les autres ça. Celui-ci blâme l'influenza, l'autre le rhumatisme. Au fond, ils n'en savent pas le premier mot.

—C'est bien triste.

—C'est épouvantable.

Combien de fois avez-vous entendu depuis le commencement de l'hiver cette conversation, ou une conversation de ce genre. Récapitulez le nombre des disparus depuis deux mois, et vous verrez s'il ne serait pas à propos de dire que ceux qui meurent sont ceux qui ne sont pas malades.

Ceci n'est pas absolument vrai, mais les personnes qui disparaissent le plus vite sont souvent celles qui, confiantes dans des apparences de vigueur générale, négligent les précautions indispensables pour maintenir la machine en bon état de fonctionnement, et au besoin, de la renforcer et de lui fournir du combustible pour les moments difficiles à passer.

L'hiver que nous subissons dans ce pays est très rigoureux ? Si habitués que nous puissions être à ses duretés, il éprouve très fortement notre système. Bien qu'il n'y apparaisse pas toujours, il faut pour le traverser impunément un beaucoup plus grand déploiement, et une dépense de force plus considérable qu'au cours des saisons plus clémentes, où la consommation d'énergie paraît extérieurement plus considérable.

C'est pendant l'hiver, lorsque nous nous tenons calfeutrés à l'intérieur, quand nous sommes privés des avantages de l'air pur, destructeur des germes morbides qu'au contraire, nous absorbons une atmosphère moins pure et souvent viciée ; tandis que les évacuations dépuratrices sont moins abondantes ; pendant que la rareté du mouvement retarde le jeu de l'organisme, c'est alors que tous les principes morbides ont beau jeu de se développer ; le corps devient un vrai bouillon de culture où éclosent les germes de toutes les maladies où se créent les milieux propices à leur infection et où leur moindre atteinte devient brusquement fatale.

Les hommes vigoureux, habitués aux exercices violents dont le système a plus besoin d'être tenu en haleine par une agitation continue, sont plus exposés que n'importe quels autres, aux effets de l'engourdissement et de l'appauvrissement du sang. Chez eux, les humeurs se forment plus promptement et se localisent d'une façon beaucoup plus inquiétante. Le rhumatisme sous toutes ses formes, inflammatoire articulaire, goutte, arthrite, lumbago, trouve une proie facile et exerce des ravages incessants.

Que sont la plupart des temps ces syncopes de cœur qui fournissent une explication banale à ces foudroyants décès qui mettent amis et parents en pleurs ? Quelle est leur origine ? Elle est purement rhumatismale. Les muscles du cœur, ceux qui déterminent son action, sont sujets, comme ceux de la jambe, du pied, des mains, du coude, à la paralysie rhumatismale qui empêche l'accomplissement de leurs fonctions essentielles. Le cœur ne pouvant plus subir les contractions nécessaires à la circulation du fluide vital, tout s'arrête et l'homme est foudroyé aussi subitement que lorsque le lumbago ou la sciatique le clouent brusquement au sol et l'empêchent de faire un pas de plus. Ajoutez à cela des dispositions pernicieuses que nous indiquions au début comme résultant de l'hygiène spéciale qu'impose l'hiver, et vous aurez la raison saine et plausible de ces douloureuses tragédies que nous déplorons chaque hiver.

Où est le remède ?

Où ? il est bien simple, il est à votre portée. Le sang demande des fortifiants, les muscles exigent de la vigueur, les organes ont besoin d'épuration ; le corps a besoin d'évacuation, voilà les grandes nécessités du temps et le remède qui pourvoit à toutes, c'est les PILULES MORO, le fortifiant et le dépuratif par excellence.

Lisez les milliers de témoignages qui proclament leur efficacité et employez-les immédiatement. Aucun homme si fort qu'il soit ne peut passer impunément un hiver rigoureux, s'il ne prend des PILULES MORO, le préservatif contre toutes les affections de l'homme.

L'UNION

Franco-Canadienne

ASSOCIATION CATHOLIQUE ET NATIONALE

ASSURANCE POPULAIRE A TAUX FIXES

Fondée à Montréal, le 1er octobre 1894, par M. l'abbé MAGLOIRE AUCLAIR, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et par un groupe de philanthropes chrétiens.

SECTION DES

Secours en Maladie et

Bénéfices au Décès . .



Sous le patronage distingué de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, avec l'approbation de Nos Seigneurs les archevêques et évêques du Canada français et d'un grand nombre de laïques distingués.

Assurances au Décès.—Police de \$500, \$1,000, \$2,000, \$3,000 : à des taux fixes, dont le montant est gradué d'après l'âge de l'assuré à son admission.

Secours en Maladie.—\$3 par semaine, pendant les deuxième et troisième semaines de l'incapacité totale de travailler (la première semaine après l'avis donné n'étant jamais payable,) et dix autres semaines à \$5, pendant une même année, s'il y a lieu.

Quand la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$10,000 et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre, le sociétaire malade de L'Union Franco-Canadienne aura droit, en plus des bénéfices susdits, à douze semaines \$3 et quatorze semaines à \$2, formant en tout \$120 de bénéfices de maladie par année et trente-huit semaines de secours ; c'est-à-dire plus que n'accorde aucune association de bienfaisance en pareil cas.

Depuis qu'elle existe L'Union Franco-Canadienne a déjà distribué dans la province de Québec, en bénéfices de toute nature, au delà de

35,000.00

L'Union Franco-Canadienne

SECTION DES RENTES VIAGERES

Etablie depuis le 27 juillet 1900. A recruté environ 16,000 membres en 15 mois d'opérations, et accumulé, durant la première année, un fonds de réserve de

\$18,043.37

Pour la modique somme de \$4.00 par année, pendant 20 ans—plus \$1.00 d'inscription—chacun peut s'assurer, au bout de cette période de vingt ans, d'abord le remboursement intégral de tout l'argent par lui versé, soit \$93 pour chaque part à \$4.00—on peut souscrire plusieurs parts—et, de plus, une rente viagère, que les calculs les plus approximatifs permettent d'établir à environ \$200 par année.

L'Union Franco-Canadienne offre ainsi à l'épargne canadienne-française une occasion facile de placer avantageusement ses économies :

Tant pour doter les garçons et filles, à l'âge de 20, 25 ou 30 ans, que pour constituer une pension de retraite, dans leur vieillesse, à ceux qui ne peuvent espérer raisonnablement se ramasser une fortune.

L'Union Franco-Canadienne est la seule de nos associations de mutualité qui procure à ses membres GRATUITEMENT le service régulier d'un grand journal hebdomadaire à nouvelles : LE PIONNIER—Populaire, Social et Patriote—“FRANC ET SANS DOL.”

Président Général de L'Union Franco-Canadienne,

M. L.G. ROBILLARD, Publiciste.

Secrétaire-Trésorier Général,

M. J.-M. AMEDEE DENAULT, L.L.B.

Avisseur Légal,

M. GUST. LAMOTHE, C. R., Montréal.

Avocat correspondant,

M. ADJUTOR RIVARD, L.L.B., Avocat,

75, rue St-Pierre, Québec.

Siege social de L'Union Franco-Canadienne : Edifice de LA PRESSE,

59, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC.

Boîte Postale, 2194.

Tel. Bell : 2704 ; Tel. des Marchands : 329.